

ARDEQAF
2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET
Rapports
du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2014

ARDEQAF
2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET
Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ARDEQAF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous avons effectué des travaux sur les produits afin de nous assurer que les subventions étaient correctement représentées dans les comptes de l'association, en accord avec les périodes concernées et sur la base des documents justificatifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A ORLEANS, le 21 avril 2015

ARCHE
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS

Philippe RIMMER
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat



COMPTES ANNUELS 2014
CONSOLIDE ARDEQAF



COMPTE DE RESULTAT

31/12/2014

	du 01/01/14 au 31/12/14	du 01/01/13 au 31/12/13
PRODUITS		
Production vendue	1 491 772,87	1 422 249,37
Subventions d'exploitation	4 274 489,31	3 957 656,42
Autres produits	814 039,60	827 388,13
Total	<u>6 580 301,78</u>	<u>6 207 293,92</u>
CONSOMMATIONS M/SES ET MAT		
Achats de m.p & aut.approv.	157,44	30,92
Autres achats & charges externes	1 517 350,58	1 397 576,28
Total	<u>1 517 508,02</u>	<u>1 397 607,20</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	5 062 793,76	4 809 686,72
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	342 631,07	359 604,40
Salaires et Traitements	3 259 502,91	3 122 294,28
Charges sociales	1 471 192,10	1 408 956,76
Amortissements et provisions	217 927,08	184 613,37
Autres charges	586,33	6 795,31
Total	<u>5 291 839,49</u>	<u>5 082 264,12</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-229 045,73	-272 577,40
Produits financiers	8 199,79	15 233,74
Charges financières		209,38
Résultat financier	<u>8 199,79</u>	<u>15 024,36</u>
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-220 845,94	-257 553,04
Produits exceptionnels	70 418,31	61 295,77
Charges exceptionnelles	60 137,04	66 458,46
Résultat exceptionnel	<u>10 281,27</u>	<u>-5 162,69</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	-210 564,67	-262 715,73

BILAN PASSIF

ARDEQAF CONSOLIDE

31/12/2014

	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	832 728,41	832 728,41
Autres réserves	2 048 479,15	2 311 194,88
Résultat de l'exercice	-210 564,67	-262 715,73
Subventions d'investissement	404 032,68	317 402,25
Provisions réglementées	26 353,59	26 353,59
CAPITAUX PROPRES	3 101 029,16	3 224 963,40
Provisions pour risques	65 450,00	45 450,00
Provisions pour charges	168 185,67	186 110,80
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	233 635,67	231 560,80
Emprunts		10 889,29
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	8 647,61	10 889,29
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 862,43	214 613,54
Personnel	151 807,97	157 782,92
Organismes sociaux	321 151,47	326 012,32
Autres dettes fiscales et sociales	708 792,32	654 922,44
Dettes fiscales et sociales	1 181 751,76	1 138 744,80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 402,62	11 403,42
Autres dettes	12 330,79	10 323,13
Produits constatés d'avance	355 133,37	227 440,56
DETTES	1 778 128,58	1 613 414,74
TOTAL PASSIF	5 112 793,41	5 069 938,94



BILAN ACTIF

ARDEQAF CONSOLIDE

31/12/2014

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 31/12/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
Immobilisations corporelles				
Terrains	96 362,91	22 718,95	73 643,96	63 244,44
Constructions	2 921 343,56	1 852 003,58	1 069 339,98	1 167 042,57
Installations techniques, matériel et outillage	172 234,10	154 328,24	17 905,86	20 393,14
Autres immobilisations corporelles	838 839,88	677 552,26	161 287,62	191 271,65
Immob. en cours / Avances & acomptes	606 918,37		606 918,37	471 710,81
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	1 890,42		1 890,42	1 890,42
Autres immobilisations financières	19 292,57		19 292,57	21 040,57
ACTIF IMMOBILISE	4 656 881,81	2 706 603,03	1 950 278,78	1 936 593,60
Créances				
Clients et comptes rattachés	839 289,03		839 289,03	590 974,29
Fournisseurs débiteurs	4 131,92		4 131,92	0,00
Personnel	281,54		281,54	0,00
Autres créances	721 150,71		721 150,71	788 127,69
Divers				
Valeurs mobilières de placement	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Disponibilités	1 176 688,47		1 176 688,47	1 328 983,84
Charges constatées d'avance	20 972,96		20 972,96	25 259,52
ACTIF CIRCULANT	3 162 514,63		3 162 514,63	3 133 345,34
TOTAL ACTIF	7 819 396,44	2 706 603,03	5 112 793,41	5 069 938,94



ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers : elle comporte des éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'**Association ARDEQAF**. Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif. Le résultat de l'exercice 2014 est un déficit de 226 253.91 euros.

NOTE : PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de l'Association sont établis selon les normes comptables définies par le plan comptable général élaboré par le conseil national de la comptabilité et approuvé par l'arrêté ministériel du 27 avril 1982 et par référence à l'instruction comptable applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

La méthode du prorata temporis est appliquée pour l'amortissement des immobilisations, les biens sont amortis dès leur date de mise en service.

NOTE : COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

La comparaison des deux exercices a été rendue possible.

NOTE : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

NOTE : ENGAGEMENT RECUS PAR L'ASSOCIATION

Néant

NOTE : REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé qu'au cours de l'exercice 2014, les rémunérations versées aux trois cadres dirigeants et salariés les mieux rémunérés se sont élevées à **155 339 euros**.



NOTE : ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	25 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier de bureau	5 à 15 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

NOTE : ACTIF CIRCULANT

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

La provision pour charges de 168 185.67 euros correspond aux engagements retraite à fin 2014.

L'ARDEQAF a fait une reprise de 17 925.13 euros par rapport au montant inscrit au bilan de 2013.

DROITS INDIVIDUELS DE FORMATION

Dans le cadre du droit individuel de formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 5 637 heures au 31/12/2014.

PROVISION POUR RISQUES

Au 31/12/2014, il existe un litige devant le tribunal de grande instance, le risque financier a été évalué à 23 850 euros.

Un litige aux prudhommes a été constaté sur 2014 et une provision à hauteur de 20 000 euros a été constituée.

Deux litiges sont toujours en cours aux prudhommes, la provision de 21 600 euros a été laissée dans les comptes.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour l'exercice 2014 les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 8 856 euros.

REPARTITION EFFECTIFS MOYEN

Cadres : 39.46 ETP

Non cadres : 43.95 ETP



PRODUITS A RECEVOIR

151 518.41 €

Dont :

Compte	Libellé		PAR
706582	bilan compétence	heures 2014	2034
706581	VAE	prest 2014	27729,62
706571	AMP	factures fin formation	7082,5
706585	Mandataires	factures fin formation	7035,46
744210	REGION	amp blois 2014	29764
744210	REGION	caferuis solde 2014	4653
744210	REGION	deavs dec	4588,5
744210	REGION	deavs nov	8259,3
744210	REGION	solde decouv métiers	4344,4
744210	REGION	déc decouv métiers	135,45
744210	REGION	nov decouv métiers	4379,55
758000	coca	redevances 07 à 12	485,21
758110	frais form	Année scolaire 13/14	2511,6
TOTAL			103002,59

AGEFIPH SOLDE SUBVENTION	576
IJ DEC M ALBA RECU JANVIER	79,82
PART SUBVENTION PREST AGEFIPH 2014	26042
PART SUBV AGEFIPH 2014	21818
Total	48 515,82

FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES.....
55 372.13 €

	ARCHE AUDIT	honoraires cac 2014	5 304,00
	la poste	affranchissements déc 2014	309,16
	la poste	affranchissements déc	1 147,32
	y godard	frais déplact adm 2014	396,00
	achats	aide aux repas	22,86
	mahout	prestations dec	215,25
	D JOUDANNAUD	prestations dec	1 045,25
	veolia	consommations 4 ème trim	1 336,30
	aglo	déchetterie dec	5,70
	pole insertion aidaphi	prestations dec	265,45
	canon	copies 4 ème trim	210,61
	aefms	prestations déc	347,73
	3 d form prépa ccrs	PREST DEC	123,00
	evalex	PREST dec	180,00
	giraud	PREST dec	310,96
	fougeray	PREST dec	467,50
	tres aubigny	loc salle amp	15,00
	orange	point phone dec	95,76
	maison emploi	mlocation déc	50,00
	cg 28	loc chartres 09/12	2 564,00
	esms	repas forum	38,28
	bornech	PREST DEC	91,00
	violon	PREST DEC	558,60
	orange	standard	44,72
	apajh	Cartes apajh sept	320,09
	canon	copieur chartres nov dec	37,17
SURCOUT 2014 A PAYER			27745,65
REST EXT APPRENTIS ET DIMA 2 EME SE			2274,69
HEBGT 2 EME SEMESTRE			1584
TRANSPORT 2 EME SEM 2014			7601,6
FRAIS DEPLACT DEC			664,48

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

20 972.96€

CANON-IR3225 MAINT JANV 2015	F40639696	47,61
CANON - IR 5240 - CONNEXION 2015	F 40661466	97,8
CANON IR 6055 01/01 AU 31/03/15	F40670537	194,6
CANON - IR3245 BAT A RDC	FACT 40693486	198,13
PMB- MAINT DOC DU 01/01 AU 13/06/15	SB/2014056653	401,98
PMB-HEBERGT DOC 01/01 AU 13/06/15	SB/2014056653	831,45
ABONNEMENTS DOC 2015		8593,64
STAND FORUM ASSO DU 10/01/2015	ONISEP	350,88
FORUM ORIENTATION 06-07/02/2015	LYCEE JEAN GIRAUD	100
VODOLIS-MAINT MAT TEL 01 AU 27/01	F 490077	98,11
ORANGE - PARE-FEU 01/01 AU 30/09/15	F 2142500373230	63,13
NEOPOS-MAINT BALANCE 01/01-25/10/15	F 34938176	231,46
NEOPOST-MAINT MACH AFFRANCHIR 2015	F 34943477	1158,71
ADS-COM - HEBERGEMENT SITE INTERNET	F 201411FAC-0956-	30
KONE-MAINT MAINT PORTES 2015	F 46261483	679,52
NEOPOST - LOC BALANCE 2015	FACTURE N°3498069	128,28
ORANGE - ADSL OLIVET JANVIER 2015	F 237619737	164,4
ORANGE - ADSL OLIVET 01 AU 22/01/15	02 38 25 97 38	17,09
ORANGE FAX SECRETARIAT PEDAGOGIQUE	02 38 63 25 46	17,09
ORANGE ADSL OLIVET 01 AU 22/01/15	02 38 64 27 75	17,09
ORANGE - FAX COMPTA 01 AU 22/01	02 38 69 01 66	17,09
FORUM LYCEEN 13/02/2015 LOC STAND	LYCEE AUGUSTIN TH	80
ALGECO - LOC JANVIER 2015	F 0014236390	2625,2
VODOLIS MAINT TEL 28/01 AU 27/04/15	4D0039/E	334,3
CANON CONNEXION 6255I+4245I	F 40814941	488,4
CANON CONNECTON 4245I	F 40814942	375,1
ORANGE CHARTRES 01 AU 26/01/15	02 37 25 41 45	72,47
ORANGE PORTABLE JANVIER	F 74506325	305,59
ORANGE - CLE 3G JANVIER	F 74506290	16,9

ONISEP FORUM 08-10/01/2015	350,88
ROTARY CHARTRES FORUM 2015	268,6
LYCEE JEAN GIRAUDOUX FORUM CHATEAUR	100
YMAG 2015	1577,95
POINT CENTRAL PART 2015	212
OODRIVE 2015	540
BUREAUT 45 PART JANVIER 2015	187,51



PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
355 133.37€

POLE EMPLOI - MARTIN KATHLEEN 2015	VAEAMP/14/8/DC117	187,5
AGEFOS - BEZZYWOTIN PART 2015	466/CAF/2014	891
UNA JARGEAU-BLANCHARD EDWIGE 2015	467/CAF/2014	486,5
ACEP - CADYCK NICOLAS PART 2015	468/CAF/2014	891
ASLD - BOATTINI ADELINE PART 2015	469/CAF/2014	891
SESSAD CANELAS JACQUELINE PART 2014	470/CAF/2014	839,6
ADMR 45 CHARRUAU LAURIANNE 2015	471/CAF/2014	891
ADAPT CHER CHEVRETTE FLORENCE 2015	472/CAF/2014	891
F.H EMMANUELLE FOREST SABRINA 2015	475/CAF/2014	891
AIDAPHI - FROT CELINE 2015	476/CAF/2014	839,6
ESAT ANAIS - GUISE MARION 2015	478/CAF/2014	891
CHAT D'AUVILLIERS-JOULIN DAVID 2015	479/CAF/2014	891
S P S - KERAUDAN JEAN-PIERRE 2015	480/CAF/2014	839,6
COTE DOMICILE-LACOFRETTE VALERIE	481/CAF/2014	891
EPNAK - LEBRUN CHRISTELLE 2015	482/CAF/2014	891
MARTINETTI LISA PART 2015	484/CAF/2014	891
IRESDA - MERCIER FLORENCE 2014	485/CAF/2014	891
JLCT LE MOUTEAU-PICHOLLET FABIENNE	487/CAF/2014	891
PLANNING FAMILIAL - POURIN SOPHIE	488/CAF/2014	891
APIRJSO - SIMON ISABELLE 2014	489/CAF/2014	891
ESAT AUG RODIN TRESSOU ELODIE 2015	490/CAF/2014	891
UDAF 45 - BARBERON KARINE 2015	492/CAF/2014	2614
CLOS DE CHAMPEAU-BARILLET ELODIE	494/CAF/2014	2786
C.M BLANCHE DE FONTANCE-BRU VINCENT	496/CAF/2014	2614
DUMORTIER ANNE-LAURE 2015	498/CAF/2014	2614
FOND VAL DE LOIRE - FRICHEAU FREDER	499/CAF/2014	2614
FOND A.MEQUIGNON-GARNIER LAETITIA	501/CAF/2014	2614
IME LES BUISSONNIERS-GOSSET DOMINIQ	502/CAF/2014	2614
RES ST EXUPERY - LEBAS DE LACOUR AG	503/CAF/2014	2614
CSC PIERRE MELOT - LEPESEEC YANN	504/CAF/2014	2614
UGECAM - MENARD GAETAN 2015	505/CAF/2014	2614
ARMEE SALUT - NOURY LAURENT 2015	506/CAF/2014	2614
ADMR VAL SOLOGNE - PROUST ANAIS	508/CAF/2014	2786
A DOM 28 - VALY MURIELLE 2015	511/CAF/2014	2614



Charges exceptionnelles.....80 818.99€

671000 Charges exception. s/opérat.gestion		
LIXXBAIL-FRAIS CHGT DOMICI BANCAIRE	BFB7947967	42
OLIVET AUTOMOBILES-RBT PNEUS ETUDIA	F 24405	206,98
BERTRAND CHANTAL RBT CHQ SG	CHQ 2858597	56,99
AMENDE DEXIA		6
672100 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS		
CRIA FORMATION 2013		1600
IME GROUETS 2013		290.48
URSSAF 2013		59.19
ESAAT SERVI PEP 25/06/2013	F1306053	407,75
CAIS - PREST MJ 29/01/2013	F 20012-008F	140,51
LE CERCLE DES AGES-TUTORAT DEAVS	F 2013000106	26,18
MALAKKOF MEDERIC - RAPPEL 2006	CHQ 2751177	732,5
DELEPORTE - SOPHROLOGIE 2013	F 2014/6	300
PREST ES3 DU 07/10 ET 18/11/2013	PREVOTAT	183
REGUL FACTURE	1242/AMP2-O	1371,7
REGUL FACTURE	970/AMP1-O/11-	595,23
PREST ES2 DECEMBRE 2013	JEAN LUC GIAUD	486,26
PREST ES1 OCT-DEC/2013	JEAN LUC GIRAUD	135
ADAPEI 28 AVOIR YANN MOHIB	CHEQ 2786263	220,28
ADAPEI 28 - AVOIR YANN MOHIB	CHQ 2786283	156
REGUL FACTURE	1550/AMP1-B	406,2
C.G 28 LOC CHARTRES 09/2013 à 12/2013	TITRE 7510-1	2564
REGUL FACTURE	1578/AMP1-C	64,05
REGUL FACTURE	1579/AMP1-C	25,62
ANNUL FACTURE	1581/AMP1-C	1158,39
PREST ME1 06/12/2013	GIRAUD JEAN-LUC	162,75
PREST ME2 14/10-16/12/2013	GIRAUD JEAN-LUC	307,23
MALAKOFF	REGUL 2008	161,76
PERTE MA 2013		9664,14



SOLDE COMPTE	10 722.61
REGUL MALAKOFF	1 101.24
PERTE DOSSIER FSE	12 955.17
REGUL TRANSPORT 2013	5026.87

Produits exceptionnels.....70 418.31 €

772100 PRODUITS IMPUT.A/EXERCIES ANTERIEUR		
EHPAD LES OMBRAGES	20013/3/10/5/PP	362,25
REGUL FACTURE	1546/AMP1-B	16,2
REGUL FACTURE	1582/AMP1-C	1068,72
ANNULATION FACTURE 2013		181,61
1 TOUR HP	AH/AE/14/09/01	629,69
777100 QUOTE PART DE SUBV. INVEST VIRE C.R		
REPRISE SUBVENTION 2014		26345,96
	total	28604,43

770000 PROD.EXCEPT.S/OPERAT.D/GESTION	
Cumul au 31/12/2013	
PRODUIT EXCEP FAC 2013 304	94,49
PRODUIT EXCEP FAC 2013 221	67,47
PRODUIT EXCEP FAC 2013 303	47,98
INDEMNITES 2014 110 FS	42,75
772100 PRODUITS IMPUT.A/EXERCIES ANTERIEUR	
ANUUL CHQ 2013 THR	50,85
ANUUL CHQ 2013 THR	194,4
REGUL SURCOUT 2013/REEL	2043,8
775000 PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS D AC	
CITROEN C3 BLANCHE HDI REPRISE C2	2500



Comptes annuels au 31/12/2014

TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
Comptes clients et comptes rattachés	839289,03	839289,03	
Autres créances	722683,4	722683,4	
Charges constatées d'avance	20972,96	20972,96	
TOTAL	1582945,39	1582945,39	0
(1) Montant :			
-Prêts accordés en cours d'exercice			
-Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE	
		1 an au plus	à plus de 1 an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			0
Emprunts et dettes financières divers	4030,25	4030,25	
Fournisseurs et comptes rattachés	212862,43	212862,43	
Dettes fiscales et sociales	1181751,76	1181751,76	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7402,62	11403,42	
Autres dettes	12330,79	12330,79	
Produits constatés d'avance	355133,37	355133,37	
TOTAL	1773511,22	1777512,02	0
(1)			
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10889,29		

ARDEQAF

2032 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes
sur les conventions réglementées
Exercice clos le 31 décembre 2014

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conformément aux dispositions statutaires de votre Association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1°-Prestations de ménage

(Personne concernée : M. CHAIGNOT)

L'association APAJH a facturé des prestations de ménage pour l'année 2014 d'un montant de 51 507 €.

2°-Prestations de restauration

(Personne concernée : M. CHAIGNOT)

L'association APAJH a facturé des prestations de restauration pour l'année 2014 d'un montant de 21 477 €.

3°-Prestations de consommations (gaz, eau et électricité)

(Personne concernée : M. CHAIGNOT)

L'association ARDEQAF a facturé à l'association APAJH des prestations de consommations (gaz, eau et électrique) pour l'année 2014 d'un montant de 14 242 €.

4°-Entretien espace verts

(Personne concernée : Mme VINCENT FAAS)

L'association PEP 45 a facturé l'entretien des espaces verts pour l'année 2014 d'un montant de 836 €.

A ORLEANS, le 21 avril 2015

ARCHE
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale
d'ORLEANS

Philippe RIMMER
Commissaire aux Comptes
Chargé du mandat